

# BLV le mag



## L'ÎLE-PARC GIRODET

Un nouveau lieu de vie ouvert à tous p. 6

### VŒUX p.5

10 rencontres  
dans les quartiers de la ville

### DÉNEIGEMENT p.11

Efficacité et réactivité des agents  
de la Ville au service des Bourcains

### SOLIDARITÉ p.9

Jardiner, consommer mieux  
et partager







## LE VILLAGE DE NOËL



### 30 NOVEMBRE ET 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

Le Village de Noël est désormais le rendez-vous incontournable de fin d'année ! À cette occasion, vous avez été plus de 2000 à venir assister au lancement des illuminations.

### 28 OCTOBRE

2<sup>e</sup> Rallye des déchets, organisé par le Conseil municipal des jeunes.



### 4 OCTOBRE

Pluie de récompenses pour nos sportifs bourcains, lors de la cérémonie des Trophées des sports.



### 9 DÉCEMBRE

750 de nos aînés ont assisté au traditionnel spectacle des seniors.



**P. 3 ÉDITORIAL****P. 4 ÉVÉNEMENTS**

Lez' Arts Bourcains, les 1<sup>er</sup> et 2 février à la Cartoucherie

**P. 5 VŒUX**

Rendez-vous dans votre quartier : 10 rencontres organisées sur la ville

**P. 6-7 PROJET URBAIN**

Girodet : la passerelle, lauréate d'un appel à projet

**P. 8 LE CAMPUS DE L'IMAGE**

Le chantier du parc de la Cartoucherie est en cours

**ENCART SUPPLÉMENT CULTURE****P. 9 SOLIDARITÉ**

Des actions pour promouvoir une alimentation saine, grâce aux financements obtenus

**P. 10 TRAVAUX**

Focus sur les interventions dans les équipements sportifs

**P. 11 INTEMPÉRIES**

Grand coup de chapeau aux services municipaux pour leur réactivité, lors de l'épisode neigeux du 14 novembre 2019

**P. 12 AGENTS**

Trois agents de surveillance sur le terrain, en lien directement avec vous

**P. 13 BRÈVES****P. 14 TRIBUNES POLITIQUES****P. 15 INFOS PRATIQUES**

Ce magazine est disponible en version audio pour les personnes malvoyantes, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à la médiathèque La Passerelle.

« Bonne année 2020 »

Dans la perspective des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, et afin de préserver le principe de neutralité qui s'applique à la communication en période électorale, il n'y aura pas de photo ni d'éditorial du Maire de Bourg-lès-Valence dans ce bulletin municipal et ce jusqu'au terme de l'élection.

# Lez' Arts Bourcains

## avec Toros

**Les 1<sup>er</sup> et 2 février prochains, les artistes bourcains exposeront à nouveau leurs œuvres à la Cartoucherie, sous la présidence d'honneur de Toros, célèbre sculpteur romanais et auteur de très nombreux monuments en France mais aussi partout dans le monde.**



La salle Sanial était tout juste assez grande, l'année dernière, pour accueillir le public venu nombreux, rencontrer les artistes, amateurs et professionnels, de Bourg-lès-Valence. Cette année, au regard de nouveaux inscrits, l'exposition occupera la salle du réfectoire de la Cartoucherie pour les 47 artistes présents. Ils vous feront découvrir leurs œuvres et créations aussi diverses que variées : sculpture, poterie, photographie, peinture (aquarelle, pastels gras et secs, acrylique, huile, peinture au couteau, crayons...). Sur place, pendant deux jours, ils vous attendent pour échanger sur leur art, leur motivation et leur passion !

**Horaires d'ouverture :** samedi de 10 h 30 à 18 h 30 et dimanche de 10 h 30 à 17 h 00  
- Entrée libre

## « Chez Toros le savoir-faire et l'émotion sous-tendent sa création » Pierre Vallier

**Les œuvres de Toros sont partout dans le monde, en France, dans les villes environnantes, mais aussi à Bourg-lès-Valence, place des Rencontres, où la sculpture « L'enfant et le savoir » trône devant la médiathèque.**

Contrairement à la majorité des artistes, Toros signe de son prénom. Dans un entretien tendre et émouvant avec sa fille, il s'explique : « *c'est une façon pour moi de ne pas oublier le petit garçon que j'étais* ». L'enfance, son enfance, a marqué Toros. Sa toute première œuvre, un petit garçon, un écolier, tête baissée, qui représente ce à quoi il n'a pas eu accès, le savoir, en témoigne. Né à Alep en Syrie, il quitte l'école à 11 ans et expérimente plusieurs métiers : soudeur à l'arc, serrurier, ferronnier d'art. Il frappe fort le métal pour oublier qu'il ne peut pas aller à l'école. À 25 ans, alors ferronnier, il est remarqué par un architecte qui lui commande une croix pour un clocher, puis lors d'un voyage en Arménie soviétique, il voit la statue équestre de David de Sassoun. Il palpe le métal, monte sur la statue. Sa vocation est née ! De retour en Syrie, il commence la sculpture, fait de nombreuses expositions, réalise

des fontaines et remporte le 1<sup>er</sup> prix de sculptures pour son œuvre « *l'émancipation de la femme arabe* » en 1966.

En 1967, il rejoint la France pour étudier l'art. Peintres et sculpteurs célèbres lui conseillent de ne pas faire les beaux-arts et de rester autodidacte. Il développe son art, où courbes et rondeurs dominent.

En 2017, Toros est invité à l'Unesco pour une exposition personnelle intitulée « *la Paix : Toros œuvre intégrale* ». Il se considère pourtant toujours comme un artiste en devenir : « *à 80 ans, ma vie n'est pas finie. Je peux quand même dire que je suis fier quand je sais d'où je viens. (...) Il ne faut pas oublier que le plus précieux, c'est le temps. Quand il part, il ne revient plus. Alors, profitez!* ». Bourg-lès-Valence est fière de le recevoir.





Joindre

# l'utile à l'agréable

**Du 13 au 29 janvier, à 20 h 30, du cœur de ville aux Chirouzes, en passant par le Moulin d'Albon, Chony, Talavard et Jean Moulin, Bellevue, Marcerolles et les Chabanneries, l'Armailler, le Vieux Bourg, l'Allet... tous les Bourcains sont invités.**

**P**our la troisième année consécutive les vœux du Maire sont décentralisés dans nos différents quartiers. Nous nous retrouverons donc cette année encore à proximité de votre domicile pour écouter et échanger ensemble au moyen d'un dialogue apaisé, franc et constructif, nécessaire dans la relation entre les citoyens et leur commune. Ainsi, nous construisons et construirons jour après jour une qualité de ville dans le but de donner à tous et à chacun des

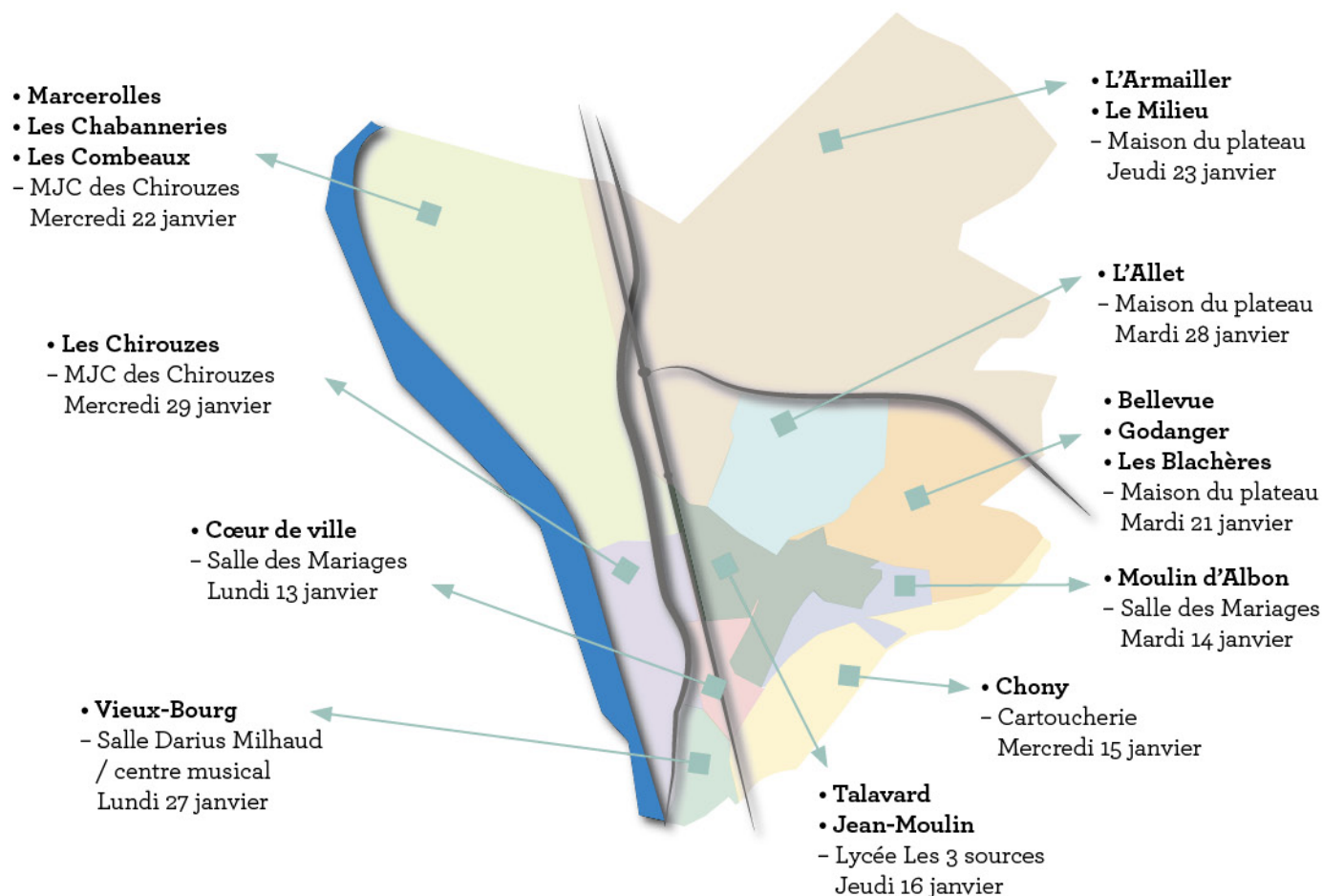
Bourcains une qualité de vie à la hauteur de leurs légitimes attentes. Ces rencontres, placées sous le signe de la simplicité, vous permettent de rencontrer les élus et de partager ensemble le début d'une nouvelle année.

À n'en pas douter une façon conviviale de joindre l'utile à l'agréable.



## Pratique

**C**haque d'entre vous est naturellement invité dans son quartier. Une invitation sera distribuée dans votre boîte aux lettres. Toutefois, la possibilité vous est offerte d'assister aux réunions qui se tiennent dans un autre secteur en fonction de vos disponibilités, pour accompagner des amis ou tout simplement pour des raisons pratiques.





# L'Île-Parc Girodet : un nouveau lieu de vie

**Implanté sur 8 hectares, comprenant 8 kilomètres de cheminement, ce poumon vert composé de 2330 arbres de hautes tiges, 820 arbustes, 10 000 plantes et 26 000 m<sup>2</sup> de gazon se dote de nouveaux équipements.**



**P**our améliorer encore la qualité de vie à Bourg-lès-Valence et pour renforcer l'offre de loisirs, ce lieu remarquable met à votre disposition de très nombreux équipements. Trois aires de pique-nique, six barbecues, quatre-vingt bancs, trois fontaines à eau, de nombreux jeux pour enfants, un terrain de pétanque, un terrain de beach-volley, six brumisateurs et un « passage des brumes » de 60 mètres, un bloc sanitaires adapté aux personnes en situation de handicap...

Plus de 370 places de parking favorisent le stationnement. Cette liste à la Prévert, dans un registre bucolique, est complétée par une

centaine de luminaires « intelligents » qui ne s'éclaire que sur votre passage. Ce procédé concilie aspect économique et écologique, ce qui permet de garder le plus possible, le site dans la pénombre, pour préserver la faune nocturne.

## UN REFUGE ÉCOLOGIQUE

**L'**Île-Parc Girodet est un espace sensible de biodiversité qui compte de nombreuses espèces vivantes à préserver.

Dans cet objectif, en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) dont l'expertise est reconnue en la matière, des animations de sensibilisation à tous ces enjeux environnementaux, un programme de balades-découverte, de chantiers-nature, d'ateliers de création de nichoirs, d'inventaires naturalistes... est en cours de préparation pour découvrir oiseaux et papillons. Étalées sur 3 ans, ces animations seront ouvertes aux scolaires,



aux périscolaires, aux accueils de loisirs et au grand public. Les informations vous seront communiquées au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

De plus, dans la perspective de placer l'Île-Parc Girodet au rang de lieu référence « biodiversité », cet espace protégé deviendra « Refuge LPO ». Une adhésion qui s'inscrit dans le premier réseau de jardins écologiques français et qui permet de concrétiser les engagements de la commune en termes de développement durable.

## À BICYCLETTE

**S**itué sur le tracé de la ViaRhôna et pour compléter ces aménagements, Girodet proposera prochainement une « aire de repos » aux cyclistes, Bourcains, locaux et touristes. Cette offre complémentaire participera à la structuration de l'offre touristique de notre ville en permettant notamment d'augmenter le temps de passage des touristes sur notre territoire communal.

Plus largement, un plan vélo sera élaboré. Il permettra de relier différents points, de l'Île-Parc Girodet jusqu'au centre-ville.

## LES CHIFFRES

**l'Île-Parc Girodet, un poumon vert composé de :**

- 2330 arbres de hautes tiges
- 820 arbustes
- 10 000 plantes
- 26 000 m<sup>2</sup> de gazon
- 8 kilomètres de cheminement



# Une guinguette

## avec vue sur le Rhône

**Un lieu convivial, propice à la détente et au partage permettra de passer du temps en famille ou entre amis.**

**A**u cœur d'un espace verdoyant et réaménagé, une guinguette verra le jour dans quelques mois sur l'Île-Parc. Conçue avec des matériaux de qualité s'intégrant parfaitement dans le cadre de Girodet, ce lieu permettra aux promeneurs, aux familles, aux touristes... de partager un verre ou de se restaurer. Des animations culturelles et festives, programmées en journée et en soirée, dynamiseront le parc.

Située face au Rhône et aux monts d'Ar-dèche, cette guinguette sera un espace

supplémentaire de détente.

Les futurs gérants vous feront bientôt découvrir leur concept « lounge » avec comme horaires d'ouverture de 11h à 21h la semaine avec un service de restauration tous les midis, un service « bar limonade » et des afterworks jusqu'à 21h. Du jeudi au samedi, la guinguette sera ouverte jusqu'à 2h du matin avec



La future guinguette.

des animations et DJ's. Le dimanche, un brunch musical vous sera proposé.

À suivre...

## Passerelle : la Ville lauréate d'un appel à projets

**Un financement supplémentaire pour la construction de la future passerelle.**

**L**a Ville de Bourg-lès-Valence, lauréate de l'appel à projets lancé par France Mobilités, se voit ainsi octroyer la somme de 1 050 618 € pour l'aménagement de la future passerelle au titre du plan vélo et mobilités actives « Passerelle mode doux », pour rejoindre l'Île-Parc Girodet. France Mobilités est une initiative du ministère chargé des Transports pour faciliter l'innovation dans la mobilité.

Avec cet engagement financier supplémentaire, la Ville bénéficie à ce jour de près de 3,6 millions d'euros de subventions externes pour la passerelle (itinéraire officiel de la ViaRhôna) et son belvédère, en surplomb du Rhône. L'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes participent à ce projet d'intérêt général prenant en compte les modes doux et l'accessibilité sécurisée pour toutes et tous (seniors, enfants, personnes en situation de handicap...).

Date prévisionnelle pour le début du chantier : dernier semestre 2020.



### LES CHIFFRES

**La passerelle et son belvédère en surplomb sur le fleuve le Rhône.**

**- Près de 80% de financements externes (recettes) = 3 523 618 € (HT)**

#### • ÉTAT

- 1 050 618 € Lauréate du Plan vélo et mobilités actives
- 1 000 000 € Contrat Plan État-Région
- 273 000 € Dotation de soutien à l'investissement

#### • RÉGION

- 1 000 000 € Contrat Plan État-Région

#### • DÉPARTEMENT

- 200 000 € Dotation de cohésion territoriale



# Le parc de la Cartoucherie

## prend forme

### Le nouveau parc public de la Cartoucherie devient un campus de l'image.

Ce grand projet, porté conjointement par la communauté d'agglomération Valence-Romans Agglo et par notre Ville, va renforcer l'attractivité du Pôle de l'image animée. Ce parc urbain et paysager de 2,4 hectares ouvert à tous et situé en plein cœur de ville, participera au développement économique, environnemental, culturel et touristique de Bourg-lès-Valence. Il offrira des espaces ludiques tout en valorisant les traces du passé.



Les travaux de terrassement au niveau de l'ancienne gare.

Démarré en mai 2019, le chantier suit le calendrier prévisionnel. À la suite des travaux de terrassement, l'aménagement prend forme avec le tracé du canal et des cheminements, désormais matérialisés.

Les plantations seront réalisées d'ici fin février 2020. Les aires de jeux, le mobilier et l'éclairage seront installés courant mars. Le chantier devrait se terminer au mois d'avril avec l'aménagement d'un nouveau parking. Le calendrier, pour l'instant respecté, reste prévisionnel car il s'agit d'un chantier complexe, en raison d'une présence d'eau très importante sur l'ensemble du site. L'inauguration de ce nouveau parc est prévue au printemps prochain avec de nombreuses surprises et une grande soirée ouverte à tous.

Venez visiter le chantier avec les services de l'Agglo : les samedi 29 février et samedi 7 mars à partir de 14 h 30 (inscription obligatoire).

**Renseignements et inscriptions :**  
Pays d'Art et d'Histoire - 04 75 79 20 86.

## Une distinction méritée pour *La Bande amorcée*

Située au sein de la Cartoucherie, l'association qui œuvre à la création d'un espace culturel et touristique, a été lauréate du trophée « Innovation, image et numérique ».



Le 21 octobre dernier, *La Bande amorcée* a remporté le 1<sup>er</sup> prix lors des Trophées de l'Entreprise organisés par la communauté d'agglomération Valence-Romans Agglo, dans la catégorie « Image et numérique ». Cette distinction vient récompenser *La Bande amorcée* pour son projet innovant et ambitieux intitulé « Les Coulisses de l'image animée » visant à la création d'un espace culturel et touristique unique, sur les coulisses de la création des images animées.

Dans un lieu ouvert aux artistes, dans l'ancienne gare rénovée, le grand public vivra des expériences sensorielles et spectaculaires en s'immergeant dans la création des films d'animation et des jeux vidéo. Un voyage mêlant illusions, lumières, mouvements, effets spéciaux animés et émerveillement.

Ce sera le premier lieu touristique et culturel en Europe dédié à l'image animée contemporaine et attaché à un site de création et de production.

L'association a d'ailleurs été créée

spécifiquement pour porter ce projet ambitieux. Ses membres fondateurs (François Lignier, Marc Lopez, Benoît Razy, Nathalie Fort, Rachida Macron et Alain Étienne) ont une grande expérience dans l'univers du cinéma d'animation et plus largement dans l'image animée, ainsi que dans la médiation auprès du grand public.

Ouverture programmée au printemps 2020.



## Le potager

## solidaire du Colombier

**Le jardin du Colombier et l'épicerie sociale et solidaire s'unissent aux jardins familiaux pour sensibiliser les Bourcains à l'agriculture urbaine et placer ainsi le « bien manger » au rang de priorité.**

**P**rojet mis en place en 2016 par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville, ce jardin solidaire de 1500 m<sup>2</sup> est situé dans le quartier champêtre du Colombier. Il propose depuis 3 ans sa production de légumes aux personnes âgées de l'EPHAD et aux particuliers de Bourg-lès-Valence, à travers des paniers vendus chaque semaine.

En effet, Bourg-lès-Valence, ville pionnière en matière d'alimentation avec ses jardins familiaux, met à disposition des parcelles de jardinage à des particuliers et son épicerie sociale et solidaire facilite l'accès à une alimentation saine pour les plus précaires. Il fallait relier l'ensemble de ces initiatives. C'est tout le sens du projet mené depuis l'année dernière au jardin du Colombier. Ainsi, grâce au soutien financier de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche, de la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, une nouvelle dynamique est née. Désormais, une partie de la production est réservée à l'épicerie sociale et solidaire, sous forme de produits transformés en conserves. Le jardin s'ouvre sur l'extérieur et propose des animations toute l'année. Dans le cadre de Terres Animées, manifestation portée par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, les Bourcains ont pu visiter ce potager en octobre dernier. Une belle façon d'accueillir des jeunes, des personnes âgées et des familles. Des ateliers ont permis au grand public, aux enfants inscrits au périscolaire et dans les accueils de loisirs, de découvrir le site, de comprendre le métier de jardinier et d'être sensibilisés à la préservation de la biodiversité. Grâce à un partenariat tissé avec la Conserverie



Mobile, des ateliers cuisine et de dégustation ont été animés sur la commune. De très beaux instants de convivialité pour « faire ensemble » et tisser du lien autour de l'assiette. Ce projet a aussi permis d'acquérir du matériel pour améliorer les techniques de productivité. Un petit coup de pouce non négligeable pour rendre plus facile le travail de la terre !

Le jardin devient tout naturellement un lieu de partage et de découvertes. Et ce n'est que le début ! Le CCAS va poursuivre ces visites pédagogiques et ces animations en 2020 pour favoriser plus encore le lien entre les habitants.

**Les paniers du Colombier.**

Renseignements et inscriptions : CCAS - 270 rue de la Vorgine - 04 75 79 45 78 - accueil.ccas@bourg-les-valence.fr

**« NOUS RÉCOLTONS ENTRE 3 ET 4 TONNES DE LÉGUMES CHAQUE ANNÉE ! »**

**Fabrice Cabut gère le site du Jardin du Colombier depuis sa création.**

**C**oordonateur des activités d'insertion au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS) depuis 2004, Fabrice Cabut est également en charge de la gestion et de l'organisation du Jardin du Colombier. Il confie : « Mes missions sont multiples. J'ai participé à la création du jardin en 2016. Aujourd'hui, j'assure un suivi au quotidien, que ce soit technique (récoltes, matériels, personnel, organisation) mais également commercial puisque j'ai en charge la relation avec les fournisseurs et les clients ». Fabrice est présent sur le site tous les jours. Avec Michaël, employé et jardinier, et Robert, bénévole, ils récoltent principalement des légumes de saison et de variétés anciennes, comme des courges, des tomates... Ils privilégient le goût en n'utilisant aucun traitement chimique, engrais ou pesticide mais plutôt des matières organiques et végétales issues notamment de la tonte effectuée par les agents des espaces verts.

« Par an, nous récoltons entre trois à quatre tonnes de légumes, distribuées aux maisons de retraites ou à des traiteurs. Chaque semaine de mai à décembre, plus de 25 paniers sont vendus par le CCAS aux Bourcains », précise Fabrice.



Fabrice Cabut (à gauche), aux côtés de Michaël Chabot (jardinier) et Robert (bénévole).



# Le stade des Combeaux

## fait peau neuve

**Sa mise en service est prévue pour la rentrée de septembre, à l'issue des travaux en cours.**

Proche du barrage hydroélectrique de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), le stade des Combeaux connaît actuellement un réaménagement du terrain de foot, des vestiaires et des terrains de boules. Ce site va devenir un complexe sportif qui sera mis en service pour la saison 2020-2021. Le terrain de football sera occupé par les deux clubs de la ville : le FC Bourg-lès-Valence et l'AS Homenetmen tandis que la Pétanque bourcaine prendra place sur les seize jeux de pétanque qui seront éclairés.

Soulignons que ce projet d'un montant d'environ 470 000 € a été rendu possible grâce à l'aide conséquente de différents partenaires comme la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et la CNR.



## Une nouvelle offre sportive sur notre ville

**Situés au tennis club, quatre courts de padel verront le jour durant les vacances d'été.**



Le padel, sport de raquette dérivé du tennis.

C'est un projet qui tenait à cœur à tous les amateurs de sport de raquettes. Ces derniers ne seront pas déçus puisque c'est officiel : quatre courts de padel seront créés au tennis club.

Cette construction constitue une nouvelle offre sportive pour notre ville mais va également attirer, en plus des adhérents du tennis club, de nombreuses personnes (compétiteurs, amateurs, scolaires, Bourcains, touristes...). Tous pourront profiter de cet équipement de proximité pour pratiquer ce sport ludique et familial, auquel 8 millions de personnes s'adonnent à travers le monde. Facile à jouer, c'est un condensé des points forts de tous les autres sports de raquettes. Le padel, complémentaire avec le tennis, utilise le même calcul du score, mais les balles ont une pression légèrement inférieure. Il est joué

uniquement en double et le service doit s'effectuer à la cuillère. Contrairement au tennis, les balles peuvent être jouées après rebond sur les murs ou le grillage, d'une manière similaire au squash.

Le coût total de ce projet s'élève à 542 900 €. Diverses entités ont apporté leur soutien dont la Fédération Française de Tennis, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

### TRAVAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**De nombreux réaménagements vont avoir lieu durant les vacances scolaires de février.**

La période des vacances est souvent propice aux travaux dans les équipements publics de la Ville. La période des vacances d'hiver ne déroge pas à la règle puisque plusieurs chantiers vont avoir lieu.

Au gymnase Les 3 Sources, le sol sera entièrement changé par un revêtement plus souple. Un ascenseur ou élévateur devrait également être installé pour permettre aux personnes en situation de handicap de se rendre au niveau des tribunes. Le budget total est de 105 000 €.

Au dojo du Cossec, des tatamis neufs remplaceront les anciens. Ils seront posés sur un plancher plus souple, sur coussin-mousse. En tout, cela représente 187 m<sup>2</sup> de surface pour un coût de 22 000 €.



# Bourg-lès-Valence couverte d'un blanc manteau

**Les services de la Ville ont fait face ! Avec efficacité et réactivité, nos agents ont déneigé les routes et pris des mesures pour sécuriser les chutes d'arbres.**

Vingt centimètres de neige mi-novembre, c'est précoce mais pas improbable. Selon un plan de sauvegarde, les services techniques de la Ville sont rompus à la gestion d'un tel épisode météorologique. Personnel en alerte et matériel préparé, six chauffeurs se sont relayés dès le début d'après-midi et toute la nuit pour empêcher la neige de s'amonceler et de geler, avec deux poids-lourds de la Ville pour les grands axes et les zones rurales, et un petit camion pour les zones urbaines. Ils ont tourné toute la nuit sur la commune et ont commencé à saler dès que la neige a cessé de tomber. Ainsi, dès 6 heures du matin, les grands axes étaient dégagés et la plupart des Bourcains ont pu circuler. Une dizaine d'agents a pris le relai en journée pour déneiger les trottoirs et permettre aux piétons de se déplacer.

La lourdeur de la neige, exceptionnelle et inattendue, a provoqué d'énormes dégâts, parfois irréparables sur la végétation et a nécessité, par mesure de sécurité, la fermeture de certaines voies sur lesquelles des câbles électriques ou de télécommunication étaient tombés. Nous déplorons des dommages sur plus de 2500 arbres. Le service des espaces verts a sécurisé le domaine public en évacuant les branches et troncs qui menaçaient de tomber et a créé seize points de collecte sur la commune pour permettre aux particuliers d'évacuer leurs végétaux près de chez eux. Le bois dépassant 10 cm de diamètre a été mis gratuitement à disposition des Bourcains sur les points de collecte en décembre. Les branches et feuilles ont été broyées pour alimenter les massifs de la commune en paillage et fournir des copeaux pour les particuliers. Ils sont à récupérer **sur rendez-vous jusqu'au 31 janvier** au Centre technique municipal (233, rue Aristide-Bergès - 04 75 79 45 55). **Ouvert à tous !**



**« EN 30 ANS DE CARRIÈRE,  
ON N'A JAMAIS VU ÇA »**

**Jean-Marie Daspres et Thierry Curmi,  
responsables du déneigement, témoignent.**

Au volant de leur poids-lourd, ils n'en étaient pas à leur première astreinte de déneigement. « *L'alerte n'était pas exceptionnelle. Avec vingt centimètres de neige sans gel annoncé, nous étions sereins et pouvions gérer ce type d'épisode* », explique Jean-Marie. En effet, au petit matin les principaux axes étaient dégagés au prix d'une nuit de travail sans répit des équipes. « *Le problème, c'était la lourdeur de la neige, qui a provoqué les pires dégâts* » ajoute Thierry, « *même si nous avions pu l'anticiper, nous n'aurions rien pu faire pour éviter la chute des câbles et protéger la végétation* ». Tous deux se félicitent il n'y ait pas eu de dommages humains à déplorer !



Thierry Curmi (à gauche sur la photo) et Jean-Marie Daspres.

## SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Le Maire, les élus et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont porté attention et assistance aux Bourcains sinistrés.

Ils ont rendu visite aux citoyens les plus touchés par les intempéries : les personnes seules, nécessitant des soins particuliers, ou celles privées d'électri-

city et de chauffage. Les quartiers les plus impactés se trouvaient principalement dans la zone rurale nord de la commune. En contact permanent avec Enedis, la Ville a pu suivre la progression des interventions et rester en lien avec les habitants. Des boissons chaudes et l'accès à l'électricité pour

recharger les téléphones portables leur ont été proposés en salle des mariages. Des patrouilles de police municipale et nationale ont été mises en place pour protéger des cambriolages, les maisons vides et isolées.



# Trois agents de surveillance

## au service des Bourcains

**Depuis de nombreuses années, trois agents sillonnent la commune à pied ou à vélo, pour assurer une présence dans les rues et créer du lien avec la population.**

**G**estionnaires du numéro vert, ils reçoivent vos sollicitations par téléphone ou par mail, puis transmettent vos demandes aux services concernés pour déclencher une intervention. Un éclairage public défectueux, un nid de poule dans votre rue, un panneau de signalisation endom-

magé, des problèmes de propreté... Vous signalez, nous intervenons ! Leurs missions ne s'arrêtent pas là. Ils assistent également les services chargés du maintien de l'ordre public. Ils effectuent des rondes, rappellent les règles de civisme, participent à l'entretien et à la propreté de la voie

publique en ramassant les petits détritus. Et si l'intervention d'un agent assermenté s'avère nécessaire (constat d'infractions diverses), ils font appel à la police municipale.

Les agents de surveillance sont avant tout à votre disposition pour vous assister au quotidien. Vous les avez probablement déjà vus renseigner un passant, aider un automobiliste perdu à trouver son chemin, porter assistance à une personne âgée qui décharge ses courses, déposer des documents dans vos boîtes aux lettres pour vous informer d'un chantier à venir, d'une manifestation festive...

Vous avez besoin d'une intervention sur le domaine public, n'hésitez pas à les contacter au 0 800 026 500 (appel gratuit depuis un poste fixe). Ligne ouverte de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 du lundi au vendredi, ou [numero.vert@bourg-les-valence.fr](mailto:numero.vert@bourg-les-valence.fr).



### « SE SENTIR UTILES »

**Pierre et Morad nous parlent de leur métier.**

**A**près plusieurs expériences au sein de la collectivité (voirie, espaces verts...) Pierre avait envie de nouvelles perspectives professionnelles : « *je souhaitais changer d'environnement et surtout apprendre de nouvelles choses* », nous explique ce jeune homme réservé mais au contact facile. Morad, de son côté, est resté dans la continuité. « *Agent d'accueil et de surveillance pour divers organismes puis, ces dernières années, au musée de Valence, j'avais besoin de sortir, de travailler à l'extérieur. C'est ce qui m'a plu dans ce poste* », explique-t-il avant d'ajouter, « *ce que j'aime le plus, c'est aider la population, même quand elle n'en fait pas la demande, être au contact des gens, dans le relationnel et l'échange* ». Pierre aime se sentir utile et souligne qu'être toujours au moins deux est enrichissant : « *ce que l'un voit, l'autre ne le voit pas et inversement* ».

Pierre et Morad regrettent tous les deux de ne pouvoir satisfaire toutes les attentes. « *Certaines demandes des Bourcains ne sont pas de notre compétence. Mais le contact, l'échange, la discussion nous permettent de leur expliquer et nous rencontrons peu de conflits, ce qui est très appréciable* ». Ils rappellent à ce sujet que les problèmes entre privés, comme les conflits de voisinage, sont du ressort du conciliateur de justice. Pour le domaine public, signalez, ils interviendront !



Pierre Boutarin (à gauche) et Morad Dahmane.



## JUMELAGE

### Dynamisme et évasion au programme de l'année 2020.

Le Comité de jumelage propose de nombreuses animations pour favoriser l'échange et le partage entre les Bourcains et les habitants de nos villes jumelles.

Le 9 février un grand loto est organisé salle du Plateau, de 14 à 18 heures. À gagner : un téléviseur grand écran, 24 bouteilles de Vin, un voyage à Ebersbach an der Fils, notre ville Jumelle, une trottinette, des repas au restaurant... Venez nombreux !

Au printemps, un voyage en Arménie est proposé à tous les Bourcains. Du 20 au 30 avril, vous pourrez découvrir ce pays et son patrimoine exceptionnel : Erevan, la capitale, notre ville jumelle de Talin, le temple de Garnile, les monastères de Gueghard, de Khor-Virap, de Noravank et de Tatev, mais également les villes de Stepanakert et de Chouchi en République d'Artsakh.

Hébergement en hôtels 4 étoiles, transport au départ de Bourg-lès-Valence, taxes d'aéroport, déjeuners, dîners, visites, visa pour l'Artsakh inclus au prix de 1590 €.

**Renseignements et inscriptions avant le 15 janvier :**  
06 56 89 64 55 ou jumelagebourglesvalence@gmail.com

## DÉFIBRILLATEURS

### Quatorze nouveaux défibrillateurs bientôt installés sur la ville.

Dotée aujourd'hui de seize défibrillateurs, la ville a fait l'acquisition de quatorze appareils supplémentaires. Ces trente équipements de secours seront répartis à la fois dans les équipements sportifs comme dans les bâtiments publics : hôtel de ville, théâtre Le Rhône, stade des Combeaux, écoles, MPT, MJC ou encore accueil de loisirs Louis-Jourdan et centre musical.

Le coût total de ces nouveaux défibrillateurs, des actions de formation et de sensibilisation, est de 21 683,20 €. Pour nous aider à financer ces acquisitions, nous avons fait appel au mécénat et au partenariat. La fondation CNP Assurances a accepté de nous accompagner à hauteur de 3 850 €.

Pour rappel, ces défibrillateurs ont déjà été utilisés par deux fois et ont sauvé deux vies : une première fois au boulodrome en 2012 et une deuxième fois au gymnase Louis-Jourdan en 2015.



## LA FIBRE SE DÉPLOIE

### Où en est l'installation de la fibre ?

Le déploiement de la fibre optique a été initié en 2016 et les travaux ont commencé en 2017. Ce projet d'envergure doit rendre éligible à la fibre 13 411 prises sur toute notre ville. Au 1<sup>er</sup> octobre 2019, Orange (l'opérateur en charge de l'installation) avait atteint 53 % de son objectif et rendu éligible 7 238 prises. En ce début d'année 2020, ce chiffre est passé à 65 % et Orange nous annonce que 90 % des prises seront éligibles à la fin du premier trimestre. Même si sa mise en place est parfois difficile et peut être ralentie pour des raisons de complexité de l'installation (reprise de travaux de génie-civil, infrastructures vieillissantes...), la Ville et l'opérateur restent mobilisés et attentifs pour que ces travaux avancent au plus vite et que toute la commune soit couverte dans les meilleurs délais, soit d'ici fin 2020.

## ET BIEN DANSEZ MAINTENANT

### Appel à participation au défilé de la biennale de la danse Lyon 2020

Sur le thème « Faunes d'Afrique et d'Asie », la Cie Khamet et LUX scène nationale coordonnent la participation des amateurs de danse et de musique souhaitant participer à la biennale de la danse, à Lyon le 13 septembre 2020.

Des ateliers-danse sont organisés à Bourg-lès-Valence les samedis de 14 heures à 17 heures au COSEC, les 11 janvier, 8 février et 21 mars. Une répétition générale aura lieu sur la commune le 27 juin. Une autre se déroulera à Valence le 6 septembre avant le grand jour, à Lyon. Venez participer !

**Renseignements et inscription :** Michaële Groshans – 06 32 66 75 24 – [defile.biennale@lux-valence.com](mailto:defile.biennale@lux-valence.com) ou formulaire d'inscription sur <http://www.lux-valence.com/calendrier/biennale-de-danse-appel-a-participation/>

## À VOS AGENDAS

### À noter dès à présent !

- Semi-marathon : 5 avril
- Salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi : 29 avril





# MAJORITÉ MUNICIPALE

DANS LA PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES  
 DES 15 ET 22 MARS 2020, ET AFIN DE PRÉSERVER LE PRINCIPE  
 DE NEUTRALITÉ QUI S'APPLIQUE À LA COMMUNICATION  
 EN PÉRIODE ÉLECTORALE, LE GROUPE MAJORITAIRE  
 A DÉCIDÉ DE NE PAS PUBLIER DE TRIBUNE  
 DANS CE BULLETIN MUNICIPAL ET CE JUSQU'AU TERME DE L'ÉLECTION.

## OPPOSITION MUNICIPALE



Frédéric Tremblay, Françoise Neyron, Denis Cluzel, Jean-Yves Girouin, Marianne Ory, Wilfrid Pailhès, Christiane Ranc

### Les compétences de la communauté d'agglomération Valence Romans

Constituée depuis le 7 janvier 2017, la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo rassemble 54 communes et compte 216 000 habitants. Elle exerce à la fois des compétences de gestion et de projet, au service d'un territoire en constante évolution et toujours plus attractif.

L'agglomération accompagne de nombreux projets associatifs, souvent par des appels à projets, dans des domaines qui dynamisent la vie locale et des projets plus structurants comme la Cartoucherie, le centre aqualudique, le palais des congrès.

L'agglomération est gérée par les Maires et des représentants des 54 communes adhérentes, élus par liste en même temps que les conseillers municipaux...la ville de BLV compte 8 conseillers communautaires, 7 pour majorité, 1 pour l'opposition.

### Les compétences de l'Agglo

L'Agglo exerce sur le territoire différentes compétences, qui lui sont déléguées par les 54 communes membres.

#### | Développement économique |

Accompagnement des entreprises, gestion de zones d'activités, soutien à l'emploi et à la formation.

#### | Transports et mobilité |

Développement de modes de transports "doux" tels le covoiturage, les transports collectifs ou l'usage des vélos Libélo. [valenceromansdeplacements.fr](http://valenceromansdeplacements.fr)

#### | Habitat |

Aides financières et conseils auprès des particuliers afin d'encourager programmes d'amélioration de l'habitat.

#### | Vie sociale |

Accueil de la petite-enfance, enfance, jeunesse (crèches, multi-accueil, garderies...), animations pour tous de 6 à 17 ans. Accueil des gens du voyage.

#### | Sport |

Soutien aux événements sportifs de grande envergure. Gestion de la patinoire et des piscines couvertes.

#### | Culture |

Accompagnement de plusieurs scènes à dimension nationale dans le domaine de la musique, du théâtre et de l'audiovisuel. Soutien aux établissements d'enseignement reconnus : Conservatoire départemental, École supérieure d'art et de design.

#### | Cadre de vie |

Développement d'une démarche environnementale ambitieuse en faveur de la transition énergétique. Soutien aux productions locales, à la biodiversité et aux circuits de randonnée.

#### | Gestion des déchets |

Collecte des ordures ménagères, gestion du tri sélectif et des déchèteries.

#### | Assainissement |

Exploitation et entretien du réseau.

#### | Autres compétences |

Éclairage public, voirie, restauration collective, fourrière animalière.

**Notre groupe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**



### Notre avenir c'est à nous d'en décider

Une société juste, solidaire, égalitaire établie sur tout autre répartition des richesses. Voici posés les objectifs. À l'opposé le gouvernement impose

Meilleurs vœux 2020

la régression sociale, l'individualisme et la financiarisation de l'économie. Les politiques économiques et fiscales menées par Emmanuel Macron, mais aussi par ses prédécesseurs accroissent les inégalités et la pauvreté, comme le démontrent les chiffres de l'Insee faisant état de 9,3 millions de pauvres dont 3 millions d'enfants. Il s'agit de 14,7% de la population française qui représente une hausse de plus de 0,6 point en un an, nombre le plus élevé depuis plus de 20 ans et Bourg les Valence n'y échappe pas. Des pauvres de plus en plus nombreux et des riches toujours plus riches. Projet de loi de finances, l'exécutif poursuit une politique d'austérité, réduit la place de l'état social, assèche les caisses collectives et creuse les inégalités.

Esson Gérard conseiller municipal PCF/FG de Bourg-lès-Valence



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

#### Septembre 2019

Sirine Ouechtati, Héloïse Mauguen, Giulia Rouidi Carvin

#### Octobre 2019

Naëly Addala, Adrian Monnet, Alice Marsella Schwartzmann, June Damoiseau, Alessia Corda, Alessio Simoni

#### Novembre 2019

Baptiste Vercier, Julia Benoit, Élise Pomaret

### Parrainage civil

#### Octobre 2019

Abbygail et Gabriel Michaud

### Mariages

#### Septembre 2019

Gilles Jarray et Isabelle Soton, Guillaume Schlotterbeck et Floriane Blanc, Joël Grousseau et Jacqueline Brunet, Fabrice Gay et Sandra Gandon, Fabrice Bertoli et Mélanie Guilhemat

#### Octobre 2019

Furkan Erben et Semanur Özcan, Vincent Choinière et Nadine Deloche, Damien Valla et Sophie Allouard, Maxime Boita et Émilie Pastor

#### Novembre 2019

Ely Taz Nangiro Lolem et Marguerite Duponchel, Julien Vo et Sarah Wurthlin, Laurent Maillard et Cécile Boussy

### Décès

#### Septembre 2019

José Zircon, Alain Karkosian, Jean Lafond, Céline Foret, André Roustan, Barbara Saury, Geneviève Sauvajon, Georges Lucet, Mathilde Rocas, Huguette Fouet, Robert Motet, André Faure, Renée Delprat, Robert Jorda, Arlette Miquel

#### Octobre 2019

Nicole Rodet, Gilbert Ancian, Elise Gandrillon, Pierrette Tremblet, Aimé Barbier, Françoise Bertrand, Baghdad Kheladi, Suzanne Longueville, Marcel Marlin, Georgette Coste, Gérard Grange, Marie Delhomme

#### Novembre 2019

Michel Accarier, Marc Bonnet,

Anne-Marie Blache, Andrée Perrollier, Célestine Serret, Daniel Betton, Iscouhie Papahikian, Mireille Pelissier, Gérard Broc, Huguette Gaude, Alice Delhomme, Mireille Barbe, Gérard Broc, Huguette Chanal, Alice Fatton, Yannick Penhouët, Arezki Megdouda Régis Zahra

## DON DU SANG

Les 27 février, 28 avril, 25 juin, 25 août, 27 octobre et 30 décembre 2020, de 15h à 19h en salle des mariages.

## Recensement de la population

Cette année, 735 foyers bourcains seront recensés.

Quatre agents recenseurs, en possession d'une carte tricolore certifiée par la mairie, informeront les Bourcains concernés par courrier personnalisé et par affichage du 7 au 15 janvier. Ils iront à leur rencontre et leur remettront en main propre les documents à renseigner du 16 janvier au 22 février. Il est proposé à la population de répondre prioritairement par internet. Toutefois, l'agent recenseur pourra récupérer les données personnellement lors d'un second rendez-vous et avant le 23 février au soir. La Ville vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents et de faciliter leur mission en restituant vos questionnaires dès que possible.

### LES 4 AGENTS RECENSEURS



**Nathalie Andria**

Quartiers de La Belle-Meunière, Les Bruyères, Chony, l'Armailler, Les Selles, Les Blaches, Pomarel... et environs



**Silvy Riffard**

Quartiers du Vieux-Bourg, Rhône Alpes, Moulin d'Albon, Jean-Moulin... et environs



**Christel Chabot**

Quartiers de La Tourtellière, Les Blachères, Godanger, le Valentin, l'Île Adam... et environs



**Jerick Altet**

Quartiers des Chaux, Les Jonquettes, Marcerolles, Chabanneries, Pavillon, Les Chirouzes, Talavard, l'Allet... et environs

### HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins  
26500 Bourg-lès-Valence  
Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).  
Téléphone 04 75 79 45 45  
Les permanences état civil du samedi matin (9h - 11h) sont réservées uniquement aux Bourcains.

### PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement (problèmes administratifs, emploi...).  
Prise de rendez-vous de 9h à 12h les lundis, mardis, jeudis et vendredis auprès du secrétariat du Maire.  
Téléphone 04 75 79 45 02  
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

### PERMANENCE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Sur rendez-vous.  
Téléphone 04 75 79 46 66  
secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

### RETROUVEZ-NOUS SUR



**Besoin d'une intervention sur le domaine public ?**

**VOUS SIGNALEZ... NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte toute l'année de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.  
numero.vert@bourg-les-valence.fr

**BLV le MAG - NUMÉRO 192 - Janvier 2020**  
Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers.

Directeur de publication : Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence - Rédaction : Charly Mathey, Marie Viaud - communication@bourg-les-valence.fr - Crédit photos : Yannis Buliard, Charly Mathey, Yoann Prin, perspective : atelier d'architecture Hervé Tézier, Fotolia - Conception / Réalisation : Studio Kaligram.fr - Impression : www.graphot.fr - Tirage : 10500 exemplaires - Distribution : Société Distribal - Dépôt Légal : à parution.



Document labellisé



2<sup>E</sup> EDITION

# LEZ' ARTS BOURCAINS

1<sup>ER</sup> > 2 FEVRIER 2020

A PARTIR DE 10 H 30

LES BOURCAINS ONT DU TALENT

# EXPOS

A LA CARTOUCHERIE

ENTREE LIBRE

INVITE D'HONNEUR

TOROS

PEINTURES PHOTOS  
SCULPTURES DESSINS

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes

valence  
romans  
AGGLO

Ville de  
Bourg-~~les~~-Valence